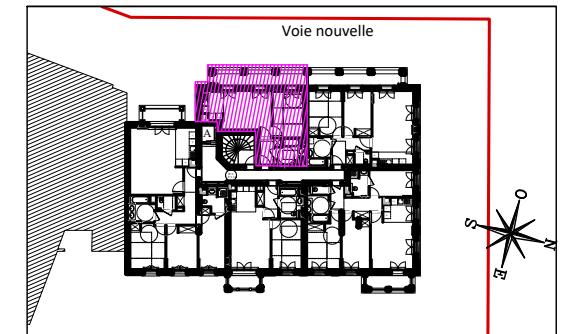


A 201



HALL A
APPARTEMENT DE 2 PIECES
A201 au 2ème étage

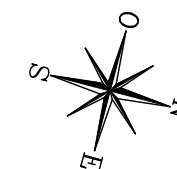
ENTREE	3,60 m ²
SEJOUR / CUISINE	20,09 m ²
CHAMBRE	11,62 m ²
SALLE DE BAINS	5,23 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	40,54 m²
BALCON	9,47 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	49,91 m²

Conformément à la réglementation, ce plan est

EVOLUTIF	PMR
-----------------	------------

LEGENDE

Applique extérieure	R Réfrigérateur
VR Volet roulant	LV Lave-Vaisselle
GC Garde-corps	LL Lave-Linge
Soffite / faux-plafond	C Cuisson
PL Placard	Espace technique électrique du logement
Retombée de poutre	



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.